



Cadre réservé à l'administration

Date de réception.....N° famille.....

DOSSIER D'INSCRIPTION
POINT ACCUEIL ANNÉE 2019/2020

Renseignements : Direction de l'Education et de la Jeunesse

Mairie annexe, 2 rue de la République 78370 Plaisir- Téléphone : 01 30 79 61 61

Accueil du public : lundi 13h30 - 19h30, mardi au vendredi 9h – 12h et 13h30- 17h30, le samedi 9h00 – 11h45

Fermé tous les jeudis de 9h à 10h.

Nom du P.Accueil :N° de souche :

<u>QUOTIENT</u>	<u>TARIF annuel et par famille y compris les sorties</u>
Tranche 1	55€
Tranche 2	58.50€
Tranche 3	63€
Tranche 4	69.50€
Tranche 5	77€
Tranche 6	85.50€
Tranche 7	95€
Extérieur	165€

Le tarif annuel ne comprend pas le goûter (le soir après l'école) et le pique-nique ainsi que le goûter lors des sorties.

CHOIX DES PRESTATIONS

(attention remplir un autre dossier si un de vos enfants va au P.Accueil Ados)

		1er ENFANT	2ème ENFANT	3ème ENFANT
ETAT CIVIL ENFANT	NOM			
	PRENOM			
	ECOLE FREQUENTEE			
POINT ACCUEIL	SOIR, MERCREDI et VACANCES			
	C.L.A.S.			

Horaires d'ouverture

Le soir des lundis, mardis, jeudis et vendredis de l'année scolaire : de 16h20 à 18h45

Les mercredis de l'année scolaire : 9h-12h/13h-18h45.

Les vacances scolaires : 9h-12h/13h-18h45

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

RESPONSABLE LÉGAL (1) : Mère Père Tuteur

	<u>MERE</u>	<u>PERE</u>
NOM		
PRENOM		
Adresse		
Téléphone Domicile		
Téléphone Mobile		
Adresse Mail		
Profession		
Nom de l'Employeur et Lieux		
Téléphone Professionnel		

SITUATION FAMILIALE : marié(e) pacsé(e) divorcé(e)* veuve(f) célibataire

autre précisez :

* Dans le cas de situation familiale faisant l'objet d'un divorce, d'une séparation, il est indispensable de fournir les documents établissant l'autorité parentale (copie du jugement). En cas de garde alternée, vous devez impérativement nous fournir le calendrier de garde au dépôt du dossier.

PERSONNES AUTORISÉES, AUTRES QUE LES PARENTS À VENIR CHERCHER L'ENFANT

Attention : la personne autorisée à venir chercher l'enfant doit présenter une pièce d'identité

NOM : PRÉNOM :

LIEN AVEC L'ENFANT : TÉLÉPHONE MOBILE :

NOM : PRÉNOM :

LIEN AVEC L'ENFANT : TÉLÉPHONE MOBILE :

NOM : PRÉNOM :

LIEN AVEC L'ENFANT : TÉLÉPHONE MOBILE :

ASSURANCE

NOM et N° DE CONTRAT :

AUTORISATIONS DE SORTIE

AUTORISATIONS DE SORTIE						
NOM et PRÉNOM ↓	à sortir seul de la structure (élémentaire uniquement)		à être transporté par un véhicule mairie en cas de sortie		à être photographié au cours d'activités pour la communication institutionnelle de la ville tout en renonçant à ses droits à l'image	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

En cas de difficultés de santé de votre (vos) enfant(s), vous devez préciser les précautions à prendre et la conduite à tenir :.....

.....

NOM	PRENOM	Type d'allergie	Régime sans porc	Port de	Autres
		<input type="checkbox"/> alimentaire <input type="checkbox"/> médicamenteuse <input type="checkbox"/> autres : _____	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> lunettes-lentilles <input type="checkbox"/> prothèse dentaire <input type="checkbox"/> autres : _____	
		<input type="checkbox"/> alimentaire <input type="checkbox"/> médicamenteuse <input type="checkbox"/> autres : _____	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> lunettes-lentilles <input type="checkbox"/> prothèse dentaire <input type="checkbox"/> autres : _____	
		<input type="checkbox"/> alimentaire <input type="checkbox"/> médicamenteuse <input type="checkbox"/> autres : _____	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> lunettes-lentilles <input type="checkbox"/> prothèse dentaire <input type="checkbox"/> autres : _____	

RAPPEL : Vous devez présenter un certificat médical à la responsable du service restauration municipale pour l'informer de l'allergie de votre enfant au 01 30.79.62.67.

Un protocole d'accueil individualisé (PAI) doit être effectué auprès du cabinet des médecins scolaires de secteurs en cas d'allergie lourde. Si un PAI a déjà été établi l'année précédente, pensez à le renouveler.

Je soussigné (e), Madame, Monsieur.....

Responsable légal de(s) l'enfant(s) ci-dessus désigné(s), certifie l'exactitude des renseignements fournis et déclare avoir pris connaissance du règlement des activités périscolaires. Je m'engage à prévenir le service du guichet unique en cas de changement d'adresse, de changement de situation familiale.

Les Points Accueils accueillent votre/vos enfant(s) du CP à la Terminale, il y en a 4 sur la Ville.

Les P.Accueils Enfants sont situés :

- un dans le quartier de l'Aqueduc (Arc-en-Ciel). 566, rue P.M.France
- un dans le quartier de la Haise (Maison de la Haise ou Univers). 6 Rue Mansart
- un dans le quartier du Valibout (Les Petits Copains). Rue M.Robespierre

Le P.Accueil Adolescents (La MAP) si situe dans le quartier de l'Aqueduc. Rue M.Pagnol

L'inscription annuelle (suivant votre quotient familiale) donne droit à une fréquentation sur différents temps d'accueils et ainsi que les sorties :

- le soir de 16h20 à 18h45 avec de l'accompagnement scolaire
- le mercredi de 9h-12h et de 13h30-18h45. La MAP de 13h30-18h45
- les vacances de 9h-12h et de 13h30-18h45. La MAP de 10h-12h/13h30-18h45.

Cette inscription se fait au Guichet Unique de la Mairie avec le dossier complet avec la cotisation (dossier disponible sur le site de la ville ou au guichet unique). Attention les places sont limitées.

Possibilité d'inscrire votre/vos enfant(s) que pendant les vacances 3€/enfant/semaine.

Les P.Accueils proposent des activités diverses et variés ainsi que des sortie.

Attention, les P.Accueils ne fournissent pas les repas et les goûters.

Fait à.....le.....

Signature